



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

PROCÈS-VERBAL

CA AVRIL

BREST - 24 AU 26 AVRIL 2015

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*



OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR SÉBASTIEN FOUCHER

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU CS

POINT PPS

Emilie est à l'EuregMed et David a des rendez-vous sur Paris donc il ne peut pas venir.

TÉLÉTHON :

On a finalisé le décompte : 139 615,07€

Pour le téléthon 2015, la FAGE nous demande de faire remonter des contacts de fanfare pour passer sur le marathon télé.

NANTES : Au niveau des retours au national quand ça c'est mal passé au local t'en es où ?

BUREAU : Comme je n'ai pas eu de retours écrits des villes où ça s'est mal passé, j'ai pas pu faire de retours mais il n'est pas trop tard donc encore une fois n'hésitez pas à me contacter.

HDN :

Je n'ai pas beaucoup de fiches d'évaluation, il me manque aussi les descriptions pour le site. Ça prend pas longtemps, relancez les svp !

Relation avec les autres monos :

On a un GdT avant le CA de la FAGE le 22 mai.

Pour l'instant c'est vraiment peu actif voir aréactif

BREST : On en est où des jeux de cartes et des plateaux de jeux ?

BUREAU : Les plateaux de jeux ça n'a pas avancé. On sait ce qu'on veut faire mais on n'arrive pas à avoir l'éditrice pour avoir les visuels et sans eux je ne peux rien faire.

HANDICAP :

CA de la FEDEEH ce weekend, on a fait procuration l'APHUF

Préparation des 5 ans de la FEDEEH : conférence de presse en juin

Projet PAVE : je n'ai pas de retours des facs !

Tours, Bordeaux, Lyon, Montpellier faites-moi des retours svp ! (même si c'est pour me dire que vous avez rien fait car je ne peux pas le deviner)



COMPÈTE DE PARIS :

7 juin 2015 j'ai demandé aux fanfares de P5 et P6, je n'ai pas de nouvelles.
Si des SGS sont chauds pour venir faire le stand avec nous dites-leur de nous appeler
Il y a le pari de la compète ce week-end à Paris

CULTURE ET SPORT :

Vous avez lu le mail ?

L'état des lieux a commencé, on n'a presque aucun retour, c'est compliqué d'avancer sans votre aide.

La question est de savoir si vous souhaitez un poste de CM ou de VP culture. On aimerait bien savoir

NANTES : Vous aviez le temps de vous en occuper ou il faut un nouveau poste ?

BUREAU : Clairement on n'a pas le temps, c'est pour ça qu'on veut ouvrir un poste de CM SI ; David a essayé de s'en occuper mais on a trop de choses à faire à côté.

DÉFI SANS LIMITE :

David a eu rendez-vous avec Arnaud de la médicale pour parler de la convention qui sera quadripartite dans l'idéale. Les pharma les ont aussi rencontrés de leur côté.

C'est en stand-by car David et Alicia sont en partiels et notre correspondante à l'ALF est en vacances.

Cette partie a été retirée de la convention nationale parce que ce n'était pas du tout clair au niveau financier.

Du coup on a besoin d'un état des lieux des kits : est-ce que vous les avez reçus dans les temps ? Vous les avez utilisés ? La quantité était suffisante ?

On voudrait faire ça nous même pour que toutes les villes reçoivent la même chose. On cherche donc une fac parisienne prête à nous accueillir 1 journée.

On a eu beaucoup de retours comme quoi le logo ne vous plaisait pas : on va le refaire. Un concours va être lancé, une tablette numérique sera à gagner, le gagnant sera dévoilé aux JEA. Le jury sera composé de 2 personnes de l'ANEMF, 2 de l'ANEPP et Arnaud de La Médicale et de Delphine pour l'ALF.

On va refaire les supports de formations.

Il va vraiment falloir relayer l'info pour le logo pour que ça marche ! Il y a sûrement des étudiants motivés dans votre fac !



NICE : Vous avez déjà défini des critères ?

BUREAU : Non parce qu'à chaque fois ça borne les gens et ça bride l'imagination. Si ça part n'importe comment on mettra des critères.

POINT FORMATION

PLANNING 2015 :

CA rentrée : 11 au 13 septembre.

SNEES : 23-25 octobre à Lille avec les SF, les pharma et les dentaire, vous pourrez envoyer les élus du coup il n'y aura pas de WESSEM.

WER 12-15 novembre à Nice. On en reparle à la fin

NICE : On avait prévu la semaine d'avant.

BUREAU : Je sais mais ça fait trop proche du SNEES mais si vous ne pouvez pas changer on fera la semaine d'avant.

CA-WET, l'idée vous plaît?

Le WESS serait fin septembre ou tout début octobre sachant qu'il y aura aussi un congrès IFMSA qui se tiendrait en France cette année. Il concernera sûrement la prévention au niveau de l'alcool. Du coup on s'est proposé de couplé le WESS avec le congrès IFMSA vu qu'on sait que c'est pendant les WEI. Ça vous dérangerait ?

Il y aura un WESST santé pub et tuto en commun avec les pharma probablement. Du coup j'ai demandé aux 2 villes si elles avaient les capacités d'accueillir les tuto pour le CA de Rentrée.

CA de Décembre : je vais avoir besoin d'une candidature rapidement au moins pour les JEA pour que mon pioupiou ait quelque chose de stable.

FORMATION TOURS :

On est allé à Amiens, n'hésitez pas à nous en redemander. C'est important.

CONGRÈS COMMUNS :

J'ai eu un rdv avec Jean Imbert pour reparler de la charte des congrès commun :

- Proposition d'une équipe mixte par l'ANEPF avec le prez et le trésorier soient de filière différente. Trop restrictif à mon sens du coup j'ai proposé 2 membres du bureau restreint issus de filières différentes. C'est très important pour la gestion au niveau national.



- Candidature 6 mois à l'avance, s'il y a 2 ou plusieurs candidatures, soumission à l'AG mais il reste le problème des AG qui ne sont pas d'accord. On laisse les VP trancher? Ça vous va?
- Envoi du roadbook 2 mois à l'avance
- Ouverture 2 mois avant mais fermeture 15 jours avant.
- Chèque à envoyer 15 jours avant
- Prix du congrès fixé dans le roadbook 2 mois à l'avance
- WESST. Cette année on a eu 1 WESS et 1 WET 15 jours plus tard, a une période chargée pour les mono du coup j'ai proposé de coupler les deux pour faciliter les choses. Les pharmas ne sont pas très chauds, ils en parlent ce weekend. Aux pancartes vous préférez 1 couplé.

J'en reparle avec les pharmas et je vous présente ensuite la charte toute belle.

JEA :

1 au 5 juillet 2015

Vous allez recevoir 1 questionnaire sur la présence aux JEA. Il est très important pour nous pour savoir à combien vous allez venir. On a eu beaucoup d'avis divergents au WER donc c'est pour savoir à peu près. Il en faut 1 par ville qui réponde, on en a besoin urgemment donc c'est 1 priorité ! ça nous permettra de savoir comment on va répartir les places. Si vous avez un souci n'hésitez pas à me joindre.

ETAT DES LIEUX :

Concernant le gala instit : on pensait en faire 1 sur Paris sachant que nos interlocuteurs ne viendraient pas forcément sur Lyon.

Du coup on a débloqué 1 budget pour ce gala, il y a eu des débats sur ce gala. On pensait avoir pleins d'interlocuteurs, des anciens du réseau, des membres actuels du réseau, entre temps il y eu la LDS et du coup on a vu nos interlocuteurs et on est tous un peu fatigué. En plus de ça, la préparation n'avance pas assez vite, ça coûte une certaine somme du coup on pense annuler ce gala et rediriger les interlocuteurs sur Lyon et concentrer nos efforts sur les JEA.

Mais on a une motion qui a été posé, on va donc posé 1 motion pour dire qu'on annule ce gala.

BREST : J'ai juste l'impression que vous n'avez pas contacté les gens à temps, pas géré l'orga et voilà.

BUREAU : Le fond on l'a : on a le resto, ils fournissent les petits fours, l'orga on peut la faire mais le problème est politique, on a encore largement le temps de contacter les interlocuteurs. L'objectif c'est d'avoir la ministre aux JEA et elle ne viendra pas aux JEA et au



gala instit. Il faut savoir que la ministre est un peu la meneuse de troupe quand elle se déplace les autres suivent.

BREST : le budget du coup il est redirigé sur les JEA ?

BUREAU : Luke en parlera pendant son point.

NANTES : Si vous vous souvenez bien au début ce gala instit a scindé l'AG en 2, et il faut prendre le parti de se dire que si on a tout le monde au même endroit c'est mieux.

Au niveau de l'orga des JEA : le WER de Lyon était bénéficiaire donc ils ont reversé 2000€ aux JEA. Mais ils n'ont pas de réponses des part c'est pour ça que ça n'avance pas. On ne fait pas partie intégrante de l'orga, on comblera ce qu'on peut mais il faut aussi avoir des parts locaux.

Il faut encore faire le travail sur les archives mais c'est énorme.

Je vous ai déjà demandé plusieurs fois de faire participer vos fanfares, vos groupes musicaux. On va faire une énorme project fair donc préparez vos projets.

NICE : Lyon est chaud pour faire ce gala instit ?

BUREAU : Au WEF de Tour on avait eu les RG pour tout surveiller juste pour un discours sans questions/réponses. Donc la ministre ne viendra pas à un gala mêlée aux étudiants. Pour le gala, ça sera un gala habituel avec quelques partenaires et on fera à côté pendant une soirée un petit cocktail avec les instits et les intervenants de la table ronde.

NICE : Est-ce que l'orga peut le faire ?

BUREAU : Oui, tout ça sera uniquement géré par l'ANEMF donc l'orga n'aurait qu'à réserver la salle des thèses pour qu'on organise ensuite le cocktail.

COMITÉ LOCAUX

Merci Amiens

Il y en a d'autres qui m'ont contacté pour faire des choses en septembre, il n'y a pas de problème, motivez-vous !

POINT TRÉSORERIE

ÉTAT DES COMPTES

Il y a actuellement 37 180.69€ sur le compte courant et plus de 76 000 sur le livret A. Notre situation vis-à-vis de notre partenariat bancaire nous empêche toujours d'ouvrir une nouvelle épargne.



LDS :

J'ai fini de rembourser toutes les factures de déplacement que j'ai reçu pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février.

Concernant la mobilisation en elle-même, on attend encore la facture de la part collective de participation à la manifestation qui devrait être dans les 6 600€.

Le bilan de notre action sur la loi de santé devrait être dans les 10 500€.

WEF :

Je n'ai encaissé les chèques d'inscriptions que cette semaine, désolé pour le retard. Niveau bilan, il nous reste à recevoir les subventions des partenaires et à payer les déplacements des petites mains. Il est fortement possible qu'on n'utilise pas l'argent du fond de réserve prévu pour le WEF et donc que le WEF soit à l'équilibre budgétaire.

JEA

Les organisateurs des JEA ont besoin d'une avance de 8000€ avant le 30 avril pour réserver l'hôtel. J'y suis favorable mais je voulais quand même votre avis.

NICE : On est sûr que ce n'est qu'une avance et s'ils ont des problèmes de budget? Ils remboursent comment ?

KB : Dans tous les cas, j'imagine qu'ils en ont besoin et, de toute façon, tu vas faire ça dans les règles avec une reconnaissance de dette et tout ?

BUREAU : Oui mais il faut savoir qu'une reconnaissance de dette dans ce cas ne sera pas super utile car ils peuvent très bien dissoudre leur association et l'ANEMF enverrai une mauvaise image à rentrer en procédure contre une de ses association.

LYON EST : Les partenaires ne nous ont pas encore versé les subventions; c'est pour ça qu'on ne peut pas avancer.

BUREAU : On déposera une motion pour officialiser la chose.

CINQUANTAIRE

Comme on annule le gala institutionnel prévu sur Paris, il y a 12 500€ à redistribuer. On en fait quoi ? On aide les JEA ? On fait le cocktail aux JEA ? On n'utilise pas cet argent ? On les utilise pour refaire tout ce qui est outils de communication?

NANTES : On n'est pas obligé de les remettre sur les comptes, si on veut faire des JEA qui claquent il faut aussi y mettre le prix.



NICE : Du coup, les 5000€ de déficit de l'organisation comprend les 10€ en plus pour l'inscription ou non?

BUREAU : Pour l'instant c'est l'inscription à 80€. Mais il faut aussi savoir que l'orga n'a pas reçu de réponse de tous leurs partenaires. Par exemple, si on fait venir le président du CNOM, ils donneront sûrement un peu d'argent donc ça peut encore se réduire.

NICE : On n'est pas obligé de tout utiliser.

NIMES : Tu pourrais les utiliser pour les fonds du bureau sur Paris ?

BUREAU : Le bureau sur Paris est déjà budgétisé à 10 000€, on n'est pas parti pour acheter donc si on loue quelque chose à 22 000€ à l'année on n'est pas sûr qu'ils puissent suivre l'année d'après. On a aussi besoin de refaire nos support de communication pour un appareil photo, les kakémonos ne sont plus à jour, la banderole n'est plus au top. Je regarde et on en parle pendant le point communication.

NICE : C'est possible d'avoir un BP du cocktail que vous souhaitez organiser ?

BUREAU : On ne dépasserait pas les 500 €, surtout si Reims peut nous avoir du champagne.

RÉSEAU TRÉSORIER :

Si vous changez de bureau prévenez-moi pour que je change le mail sur le réseau et que j'invite le trésorier au groupe Facebook.

Pour l'instant, c'est mort.

SUCCESSION

Pour le moment, il n'y a personne de sûr. En plus d'être un poste obligatoire pour l'existence de la structure, il permet de faire son travail un peu quand on veut et c'est quand même un poste cool donc n'hésitez pas à venir me voir ou m'envoyez à mail

tresorerie@anemf.org.

POINT PART

Jesse ROBERT n'étant pas là, c'est Luke et Estelle qui s'occuperont de tous ce qui est des partenaires ce weekend.

LA MÉDICALE :

La convention est à voter ce weekend. Elle vous a été envoyée modifiée il y a 2 jours. Vous avez des questions ?

Elle sera votée dimanche.



PARTENARIAT BANCAIRE :

On insiste pour que vous demandiez l'avis de vos vieux, de vos VP part et de vos trésoriers.
On sait que ça se passe mal dans certaines villes avec notre partenaire actuel, que d'autres ont déjà changé. C'est un sujet important, on vous a envoyé les 2 conventions.
On aura 1 représentant de chaque banque demain, ils parleront pendant 30min chacun.
Donc commencez à préparer vos questions, venez nous voir si vous avez besoin d'aide.

CMV MÉDIFORCE :

Nordine était peu présent jusqu'à cette année, il y a eu une baisse des subventions, les associations locale étaient mécontentes et c'est la raison pour laquelle on a commencé à chercher ailleurs. Ça reste néanmoins un de nos vieux partenaires.

Ils ont décidé de s'aligner au niveau de la subvention sur la banque populaire pour nous garder.

Subvention 2015 : 38.000€ +2.000 (WEP) + 10.000€ pour le cinquantenaire

Subvention 2016 : 58.000€ + 2.000€ (WEP)

KB : On est sûr que les 58 000€ seront reconduits sur les années d'après ou c'est juste un coup de pression pour nous garder ?

BUREAU : On n'en sait rien mais on ne sait pas non plus pour BPCE.

BREST : Tu leur as dit à BPCE que CMV mettait plus ?

CS : D'après ce que Jesse nous a dit le budget de la BPCE pour cette année est bouclé donc ils ne pourront pas mettre plus.

BPCE :

Subvention annuelle de 50.000€

Ils veulent l'exclusivité mais ce n'est pas très grave dans la mesure où l'on ne va pas prendre plusieurs banques.

La première convention est sur 2ans avec tacite reconduction.

NANTES : Une tacite reconduction n'exclut pas le fait qu'on puisse le revoter chaque année ?

CS : Si vous voulez que ce soit revoter chaque année, on peut le faire.

BUREAU : Il faudra par contre s'y prendre à l'avance mais ils ont exigé qu'un comité de pilotage soit créé ce que ne demande pas CMV donc on aura régulièrement des points sur l'avancée du partenariat.



Demain les deux partenaires seront là. On va faire en sorte qu'ils ne se croisent pas. On vous encourage à aller leurs parler et à poser vos questions durant les points mais faites attention à garder la confidentialité de la convention de l'autre.

NICE : C'est sûr que BPCE ne peut pas s'aligner ?

CS : D'après Jesse, pour cette année c'est sûr qu'ils ne peuvent pas mais on va lui redemander.

NANTES : On avait contacté BPCE l'année dernière mais c'est vraiment les impressions qui nous ont limités. Vous en savez plus pour les capacités d'impressions de BPCE?

ANGERS : Est-ce que BPCE peut forcer leurs antennes locales à allouer 10 000€ aux assos locales ?

NICE : Du coup tu disais dans ta diapo qu'ils n'avaient pas d'influence sur les antennes locales.

BUREAU : C'est typiquement ce que vous pouvez leur demander demain.

BREST : Je sais qu'il n'y a pas le VP part présent mais son point est vraiment maigre. Par exemple, Spengler et Littmann, on en est où ?

BUREAU : J'appelle Jesse et je vous dis.

BUREAU : Après appelle de Jesse :

- Pour l'alignement de BPCE : Jesse leur en a pas encore parlé car ça date d'hier, il essaye de les contacter.

- Pour les impressions : c'est à en parler avec eux demain étant donné que c'est assez loco-local.

- Pour Spengler/Littmann: on est en part avec Spengler depuis le WEF mais Jesse négocie avec Littmann pour enlever l'exclusivité du contrat et refaire un partenariat avec eux.

POINT VPG

RABBIM :

J'ai eu des retours et des questions, c'est une bonne chose, je vous encourage bien sûr vivement à continuer d'interagir vis à vis de ce support d'information-communication !

RÉSEAU SOCIAL :

J'espère que ma petite FT vous a plu, elle est simple mais je compte sur vous pour la transmettre aux bureaux suivants. Des remarques ?



ENQUÊTE DU CNOM :

Je vous l'ai envoyé dans le dernier Rabbim.

Il y a eu une réunion le 7 avril je vous ai envoyé la version qu'ils avaient fait je leur ai renvoyé les corrections que vous avez fait, ils étaient content.

Elle devait être lancée le 27 avril mais elle va être repoussée pour l'enquête CHU hors la loi.

EXPÉS PACES :

Vous avez eu le temps de lire la FT ? Ça serait cool de les lire avant le GDT.

Il faudrait définir ce qu'on attend de l'évaluation sachant qu'il est capital que l'ANEMF soit motrice, aux côtés de toutes les filières concernées par les expérimentations (et donc de la FAGE via la C2S) pour qu'on définisse clairement vers quoi on veut faire tendre la PACES, ce qu'on peut améliorer et ce qu'on peut tirer de ces expérimentations.

Pour la deuxième vague Tours Poitiers Clermont : dès que vous avez des infos sur le déroulement de votre expés, prévenez-moi !

DIVERS :

J'ai fait des FT.

Je voudrais refaire le kit nouvelle corpo, un bilan complet de la manif pour les prochains bureaux

SNEE – CA DE LA FAGE :

Ysé va vous envoyer le CR du CA rapidement, si vous avez des questions vous pouvez écrire à Ysé.

Adoption à l'unanimité après amendements des contributions des états généraux de la pédagogie.

On a vu la ministre de l'ENESR

FAGE : Il y a eu une annonce de la ministre sur les expés PACES, vous avez quelque chose à jouer dessus dans les GdT.

CNESER :

On a eu la trame de liste au dernier CA de la FAGE avec 9 candidats éligibles dont 3 en médecine, il reste 1 candidate éligible à trouver en 5 bis, on vous soumettra la liste par mail.

Le 11 mai : affichage des listes d'électeurs : vérifiez qu'il n'y a pas de faute d'orthographe dans votre nom sinon vous devrez recopier la faute lors du vote (inscription de votre nom sur l'enveloppe) et ça expose à des risques d'annulation de vote.

Dépôt des listes de candidats fin mai



Elections en vote par correspondance mi-juin.

Dépouillement le 24 juin.

Il faudra voter le soutien officiel de la liste ce week-end.

On attend encore les modalités électorales : il y aurait *a priori* une concertation dans chaque université sur la désignation d'un nombre d'élus qui pourraient reporter par et parmi les élus CA, CFVU et CR. On attend l'arrêté qui sortira mi-mai, c'est le gros black-out, on ne sait absolument rien, il y a une grosse rétention d'information au niveau du MESR (notamment J-B. Prévost, ex-président de l'UNEF qui est conseiller au cabinet)

Sur les grosses universités normalement il y aura plus d'électeurs, et on est majoritaire sur les grosses facs car elles comportent souvent des UFR de Santé, mais tout ça dépendra vraiment des modalités de désignation des électeurs.

L'objectif maintenant c'est que les LdC contactent leur élus centraux pour commencer un travail de lobbying auprès de l'université afin d'avoir un maximum d'électeurs qui soient issus de nos listes.

ELECTION UFR :

Amiens, Poitiers, Clermont, Lyon Est, Toulouse Purpan et Rangueil, Rennes.

On a eu tous les sièges, pas de liste UNEF à Paris 6 donc il n'y a plus que 2 UFR Médecine avec des élus UNEF (1 à Rouen + 1 à Bobigny).

31 Mars : COMUE Normandie suffrage direct 5% de participation, les campus étaient vides, 1 seule liste au CA (FAGE) -> 8/8 ; Cac -> 14/19 et 1 siège vacant sur une école.

PROJETS :

Formation CME aux JEA, si des élus CME peuvent venir c'est cool, sinon venez pour leur transmettre les infos.

Guide de l'élus: le bureau d'avant l'avait bien commencé, je vais le continuer après mes examens, du moins l'avancer pour le futur bureau

QS :

On n'a toujours pas de repreneur pour la LMDE.

Les élections mutualistes sont en cours, si vous n'en avez pas entendu parler c'est normal, ils essayent de pas faire trop de bruit.

CROUS : Il y a quelques villes qui commencent à utiliser IZLI qui finira par remplacer la carte monéo.

Rami avait pour projet de faire un part RU/CHU pour que les étudiants en médecine aient accès à la cafet du CHU au prix du RU.



FAGE PRÉSENTATION DE THIBAUT DENIS :

Je vous ai envoyé un mail pour vous expliquer mes mandats. Je suis en césure de ma 5^e année de médecine à Nantes, actuellement VP chargé de la coordination de la Formation de la FAGE.

Je suis là pour faire du lien entre ce qu'il se passe au CA de la FAGE à Paris, l'activité de bureau, le bureau de l'ANEMF et vous administrateurs, n'hésitez pas à venir me voir pendant les soirées. Je suis très ouvert à la critique, donc posez moi toutes les questions que vous pouvez avoir sur nos manières de traiter nos dossiers ou autre.

NANTES : On a une motion qui dit qu'on doit accompagner le montage de la liste FAGE, du coup comment vous voyez ça vous bureau de la FAGE.

FAGE : Honnêtement, il y a toujours eu des liens forts entre le bureau de l'ANEMF et le bureau de la FAGE, on a souvent des vieux du bureau de l'ANEMF qui montent au bureau de la FAGE ensuite. Avec Alexandre on est très ouvert pour savoir comment ça va se monter.

POINT SECRÉTARIAT

ARCHIVES

On n'a pas de marge financière ni le temps pour passer par les mémoires des cités étudiantes donc on va essayer de faire une rétrospective nous même pour les JEA. Le problème c'est que nos archives sont entre le bureau et la cave de la FAGE, elles s'arrêtent à 1998 et les années sont plus ou moins bien fournies : pour certaines elles sont très complètes pour d'autre on a absolument rien.

On continue le tri, certaines archives ont pu se retrouver dans vos corpo donc vérifiez bien chez vous si vous n'avez rien!

On va également contacter les anciens bureaux, si au local vous avez des contacts avec eux allez les voir et transmettez nous les infos qu'ils vous donnent ou donner nous les contacts pour qu'on y aille nous.

On aimerait sortir un petit livret de 30 à 50 pages sur l'histoire de l'ANEMF.

POINT ÉTUDES MED

COPIL SIDES

On a quasiment 400 dossiers sur la banque nationale, ça a doublé, ils ont juste enlevé un critère de sélection qui bloquait beaucoup de dossiers.

Nouveau module de conférence qui vient d'être lancé.



CAEN : A priori il marche, on l'a utilisé cette semaine.

Tous les CoPIL sont visionnables en streaming sur le site de SIDES, n'hésitez pas à aller voir. Le CNG est intervenu sur tout ce qui est protections informatiques, accréditation des salles...

J'ai commencé à travailler avec eux sur un module de texte de LCA, le but du GdT de cet après-midi est de savoir ce que vous aimeriez avoir dessus.

Il y avait très peu d'étudiants c'est dommage! Il faut que les référents envoient quelqu'un à leur place quand ils ne peuvent pas y aller, sinon on n'est pas très crédible.

GDT INFORMATISATION ECN

Tablettes ECNi : on utilisera principalement les tablettes des facs. Le CNG s'est engagé à participer aux 10% supplémentaires.

Travaux pour l'accréditation : le CNG peut avancer jusqu'à 40% du prix total des travaux et remboursera de toute façon le reste.

Les étudiants internationaux seront réunis en île de France dans un même centre.

Le développement du logiciel est toujours en cours.

L'arrêté passera en CNESER le 18 mai.

DATES DES ÉPREUVES :

7 -11 décembre et 7- 11 mars pour les ECNi blanches

ECN : 20-24 juin. Comme ça se passe dans les facs il a fallu mettre l'épreuve à un autre moment que durant les partiels et les concours PACES. C'est donc une demande de la CDD et de la CPU.

ROUEN : Ils n'ont pas pensé à se mettre d'accord pour essayer de dégager 1 semaine plus tôt en décalant les partiels des autres années?

BUREAU : C'est un tel chantier qu'ils ne s'y sont pas risqués.

CAEN : Pour mon doyen la CDD ne fait pas confiance au CNG pour que tout soit prêt.

BUREAU : Ca me paraît bizarre mais c'est peut-être le ressenti de ton doyen.

KB : Selon eux, c'est aussi une volonté du CNG de retarder pour avoir une sécurité en cas de retard de mise en place.

BUREAU : Quand j'ai vu le CNG ils étaient plus pour les avoir plus tôt.

NANTES : C'est définitif comme date? La CDD et la CPU, ils s'en fichent que les étudiants ne soient pas content?



BUREAU : C'est presque acté. C'est vraiment une demande des doyens, la seule chose que vous pouvez faire c'est aller les voir pour les convaincre de reculer la date.

PD : On a l'air tous un peu sceptique sur les dates, on peut essayer de faire un petit bilan entre nous.

NANTES : Ce n'est pas juste les dates de partiel, il y a aussi toute la préparation avant, la mise en place des systèmes anti triche...

BUREAU : Ne pensez pas que c'est juste pour embêter les étudiants, ce n'est pas dans cette optique. Allez voir votre doyen pour lui expliquer que ça ne vous va pas.

NIMES : Ils cherchent un moyen pour revenir à une date habituelle pour les années d'après?

BUREAU : Normalement ça devrait être plus tôt les années d'après de 1 à 2 semaines plus tôt.

BOBIGNY : Ce n'est pas au CNG de s'adapter aux facs. Mais c'est aussi aux facs de s'adapter.

NÎMES : On pourrait proposer une date butoir d'organisation ?

BUREAU : Le CNG est un organe qui s'occupe juste organiser, c'est un sujet très sensible, les gens ne s'entendent pas forcément très bien ce n'est pas en disant qu'on va mettre une date butoir que ça va changer grand-chose.

CAEN : L'adaptation au local elle se fait déjà pour les ECNi blanches. Il y a aussi des externes qui sont contents que ce soit décalé d'1 mois parce que ça fait 1 mois de plus pour bosser.

PO : Nos externes sont conscients qu'on ne pourra pas forcément changer la date mais ils aimeraient bien savoir si on peut diminuer le stage qui suit pour avoir quand même des vacances.

NANTES : Nos étudiants ils ont très peur qu'il y ait un bug et qu'ils bouffent leur été à cause de ça.

CS : Si la date ne vous convient pas, quand vous êtes en rendez-vous avec votre doyen, expliquez lui que la date ne vous convient pas pour différentes raisons, que les externes sont derrière vous et ensuite faites un retour à Rodolphe sur ce que vous a dit votre doyen.

BUREAU : L'arrêté passe en CNESER le 18 mai, donc il faut vraiment le faire avant.

NANTES : C'est quand la prochaine CDD?

BUREAU : Normalement ça sera le 1^{er} mardi de mai mais on n'y est pas invité dans tous les cas.



CLUJ :

C'est une fac de médecine qui accueille des étudiants français qui ont raté la PACES. Ils ont décidé de partir en croisade contre SIDES comme quoi c'est inégalitaire pour les étudiants européens de ne pas y avoir accès. Ils ont saisi le ministère. Tout le monde était d'accord en GdT mais la Roumanie a directement demandé une réponse à la France du coup on va mettre des formes et ça prendra du temps mais normalement la réponse restera qu'il faudra être inscrit dans une université française pour avoir accès à SIDES.

Pour ceux qui ont déjà eu leur rendez-vous avec le CNG au local ou qui vont l'avoir, prévenez moi! J'ai besoin de vos retours pour que ça se passe bien.

DOSSIER INSTIT :

Il est prêt mais pas sorti.

Il y a toujours le risque qu'il fasse un flop après la LdS, les interlocuteurs recommencent seulement à se reparler donc il y a le risque de remettre de l'huile sur le feu et surtout on dit qu'on n'est pas content sans but réel.

BREST : Quand tu dis qu'il y a l'épuisement post Lds mais le dossier instit s'adresse au MENESER?

BUREAU : Il s'adresse aussi à la santé, le CNG dépend du MASS.

BREST : Il sortira quand même un jour?

BUREAU : Si l'occasion se présente et qu'il peut être utile oui on le sortira

CS : On a l'impression que l'AG n'avance pas dessus

NANTES : Le dialogue est là maintenant mais là on n'a pas de marge de manœuvre, on a plus de moyen de pression, donc oui on peut rien dire. Ça ne changera rien de le sortir maintenant. Je ne vois pas ce qu'on peut encore faire sur les ECNi.

CAEN : Envoie-nous le dossier stp

KB : Quel est l'intérêt de le sortir vis à vis des institutionnels?

LIMOGES : C'est dommage de s'en rendre compte que maintenant

BUREAU : On a voulu le sortir en décembre mais comme on a eu les réponses en même temps après cela ne servait plus à grand-chose car on pouvait avoir les réponses sans.

NANTES : On a jamais eu la main sur ce dossier, on le l'aura jamais. A la limite il faut penser à 2017 mais pas 2016.

CS : On en parle depuis Grenoble et à chaque fois Rodolphe vous a dit que ce n'était pas le meilleur moyen ni que ça serait très utile.

NANTES : On ne pouvait pas dire à nos étudiants qu'on lâchait le dossier instit, maintenant on peut voir pour le rentabiliser au local, quelqu'un a-t-il déjà cru au dossier?



CAEN : Le BN n'a jamais rien proposé d'autre donc oui on s'est attaché au dossier. Il se passe quoi en 2017, 2018 etc. Il faut se bouger maintenant pour la suite.

BUREAU : Il y a des comités d'évaluation qui se montent

CAEN : On ne peut pas attendre l'échec pour réagir

BUREAU : 2017 sera comme 2016 mais si vos fac ne développent pas SIDES c'est plus compliqué

KB : Comment on peut leur mettre la pression pour avancer?

BUREAU : Si vous n'avancez pas avec vos référents SIDES, le bureau ne peut rien faire car on n'a pas de crédibilité. On attend aussi que la CNEMMOP se développe.

CAEN : On ne peut pas perdre de temps à se déplacer et il radote et on a tout écouté pendant 3 mois

BUREAU : C'est une question d'image et de crédibilité si on est que 2 étudiants dans la salle on ne peut pas demander aux autres d'être moteurs.

CAEN : Il faut compter les étudiants en visio conf

BUREAU : Ça avance mieux qu'avant mais c'est risqué de sortir le dossier maintenant.

CCC ET NOTE ÉLIMINATOIRE DES ECN:

Proposition alternative à la proposition des doyens qui veulent une note éliminatoire à l'ECN pour écarter les étudiants européens et français trop mauvais et avec un niveau de français insuffisant.

Au niveau de la note éliminatoire, avez-vous parlé de ça avec votre doyen? Je n'ai presque pas eu de réponse.

BREST : Notre doyen nous a dit qu'ils voulaient faire un CCC continue à chaque fin d'année externat, s'ils veulent faire ça ils pourront faire passer la note éliminatoire

BUREAU : On sera là pour veiller sur ça

CONGRÈS DE LCA À LILLE

C'est le 10 juin, nous pourrions exprimer l'avis des étudiants au sujet de cette épreuve. Une proposition de questionnaire est en cours.

REVUE DE L'ANEMF

Projet de revue scientifique de l'ANEMF sur différents sujets :

- chu hors la loi
- LCA
- Étude sur l'externat en relation avec Gélule
- Médecine G avec le CNOM



- serious game
- ECN avec CNG

Cela permettrait à l'ANEMF de rayonner. Le projet sera présenté au JEA

NANTES : C'est quoi le but?

BUREAU : Donner un réel poids à l'ANEMF et montrer le pouvoir d'étude que possède-la structure.

COMMISSION RECHERCHE

En parallèle on travaille à la création d'une commission de recherche scientifique et pédagogique de l'ANEMF. Elle serait composée :

- personnalités extérieurs
- un référent en pédagogie innovante par fac

Un mail sera envoyé bientôt pour son ouverture.

G2S

Elle est reportée au 31 mai

KB : Qu'en est-il des ECNi blanches annuelles?

BUREAU : Pour l'instant on ne nous a jamais promis une chose pareille.

POINT INTER CHU

L'inter-CHU est un programme d'échange qui permet de partir en France dans un CHU d'une autre ville.

PROBLÈME DE CRÉTEIL :

A la base on avait: - Créteil va à Clermont-Ferrand

- CF va à Dijon
- Dijon va à Créteil

Créteil = problème l'étudiant a annulé

Différentes solutions sont possibles :

- I. Trouver quelqu'un de Créteil pour remplacer Nathan mais la VP comm' de Créteil a eu du retard dans la diffusion de la comm' qu'on lui avait envoyée.



2. Agnès (Clermont-Ferrand) prend un congé sans solde + l'ANEMF/volontaire fournit un logement pour Aurélien (Dijon) sur Créteil
3. Aurélien va à CF (mais ça va pas être possible vu qu'il est en D4 et qu'on a déjà changé pas mal de trucs par rapport à ce qu'il voulait)
4. Arrêt du programme (non)
5. A vous ?

On partirait sur une base de 250 € à donner à un cristolien pour héberger Aurélien de Dijon.

CAEN : Pourquoi on doit le loger et le nourrir?

BUREAU : Si tu as suivi tu as les réponses, car lui le fais c'est dans la convention que tu as votée.

CAEN : L'ANEMF ne doit pas sortir de l'argent pour lancer le programme

PD : Si c'est urgent on peut quand même attendre Créteil et ce n'est pas à lui de se faire remplacer.

BUREAU : C'est très flou ce qu'il s'est passé et on n'est pas sûr qu'il ait été au courant, car si quelqu'un a foiré au local ce n'est pas forcément lui. Les délais sont très courts à cause des conventions à faire signer.

SONDAGE :

C'était une demande du réseau au CAWELL (faire un sondage pour tous les étudiants et connaître leurs motivations et réticences face au programme).

CAT qui avait été établie: ébauche sur le réseau social + GdT au WEF pour finaliser et diffusion

Résultat = personne n'a répondu et personne n'est venu au GdT!

On fait quoi ? Soit vous vous bouger soit on arrête.

CAEN : Vous ne pouvez pas faire de proposition de sondage ?

BUREAU : Pauline l'a fait mais personne ne lui a répondu

LA SUITE :

Travail sur les conventions encore en cours mais mis entre parenthèses car la priorité c'est le problème de Créteil.



POINT NEO

CONVENTION NSP :

Avez-vous des questions (c'était dans les docs préparatoires) L'ANEMF financerait 200 € et Nancy fera un article pour la NL

Les certificats sont à distribuer ce WE pour les rendre à vos LEO

CAS :

91 CAs reçues

Côté in : pas de retard pour l'instant

Tour de réseau en cours

Nouvelles corpo : donnez nos contacts afin d'entamer le travail avec les nouveaux LEOs et éviter les périodes de latence.

Les conventions collectives/individuelle sont en train d'être revues

BREST : Ça donne quoi votre motion des 6 semaines à l'IFSMA ?

BUREAU : Le programme SCOPE de l'IFMSA pose le problème d'orchestrer des stages de 4 ou 8 semaines ce qui est un problème en France car souvent l'externat en nécessite 6. A l'IFMSA on ne peut pas poser de motion directement pour ouvrir le débat donc on a fait un groupe de travail, on a eu peu de retours, car ce n'est globalement pas un problème ailleurs, on va faire au cas par cas à l'amiable pour les AF de 6 semaines (Des pays nous ont donné leurs accords)

CAEN : la même chose chez nous

BUREAU : On a l'impression d'être seul au monde sur ce problème à l'IFMSA

Le guide de l'OG et en cours de rédaction et je suis en train de faire le tour des partenaires afin de dresser l'état des lieux de la RCP.

Une maquette devrait être envoyée avant les JEA

BREST : on n'est pas obligé d'avoir une RCP

BUREAU : Si !

DOSSIER D'INSCRIPTIONS:

DDL aux JEA tout est informatisé sur le drive, seuls les chèques seront à rendre en mains propre au NEO.



BREST : le projet ERASMUS de Angers ça en est où ?

BUREAU : A voir avec Alex

NANTES : on va avoir le CR du MM ?

BUREAU : Il manque le rapport d'une personne

NANTES : On devrait être 3 corpo pour lancer Erasmus

ANGERS : Pour l'instant c'est la COMA qui est missionnée mais c'est la fac qui gère

NANTES : On nous a dit qu'on devrait créer une plateforme subventionnée par l'université... c'est très bizarre

BREST : Ils veulent l'articuler avec SCORE

BUREAU : Ce n'est pas conjugable avec SCORE

POINT PART : BANQUE POPULAIRE CAISSE D'EPARGNE (BPCE) :

Jesse a travaillé avec Renaud pour proposer une vraie convention pas uniquement un partenariat bancaire se résumant à une subvention. On laisse donc la parole à Renaud MIMIN de la direction du développement de Banque Populaire.

BPCE : C'était important de venir car on travaille depuis longtemps pour faire un part avec BPCE, l'ANEMF et vos associations locales. La BPCE est une fédération d'organismes financiers dont les deux principales marques sont banques populaires et caisse d'épargne.

On a commencé à penser à l'éventualité d'un partenariat entre nous suite à un partenariat fructueux avec Strasbourg. On a essayé de voir si on pouvait travailler ensemble tant au national qu'au local car nous voulons aussi être proche de vos associations locales et vous suivre au quotidien.

Sur le terrain, BPCE est la fédération des 16 sièges régionaux de banque populaire, vous aurez donc mes équivalents au local pour travailler avec vous et vous aider à monter vos projets. Il y a déjà eu des contacts à St Etienne, Marseille et Besançon.

On veut s'engager sur le long terme et ça aura du sens aussi lorsque vous aurez terminé vos études: on veut construire avec vous en étant constructif, créatifs et innovants.

C'est pour cela qu'au niveau national, il y aura des comités de pilotages (4/an) pour évaluer le national mais aussi pour se confronter aux problèmes du local.

Au local, il y a d'un côté la gestion du compte de vos associations et on veut vous proposer les meilleures conditions bancaires possibles mais il y a aussi ce qui vous sera proposé en tant qu'étudiant en médecine. On vous propose la gratuité du compte la première année (CB incluse et découverts à 800€, crédits et avance premier salaire à taux 0%)



En plus, il pourra y avoir des choses en plus au local. On voulait proposer 100€ à l'ouverture du compte (50€ sur le compte et le stétho à hauteur d'une cinquantaine d'euros).

On va tout faire au local pour que ça se passe bien mais on n'est pas la non plus pour faire de la philanthropie c'est un partenariat WIN-WIN que l'on cherche.

NANTES : Au niveau des impressions, notre partenariat actuel nous permet d'avoir accès à de grosses possibilités d'impression, qu'en est-il pour vous?

ROUEN : A quelle fréquence comptez-vous venir à nos événements?

ANGERS : On peut avoir une idée de combien le compte bancaire coûte après la première année?

BPCE : Vous parlez de quoi exactement comme impressions?

NANTES : Des affiches, des trombinoscopes, des calendriers que la BNP nous fait gratuitement.

BPCE : Je vous avoue que je ne maîtrise pas ce point mais comme c'est visiblement commun à toutes vos associations locales on va se pencher sur la question pour trouver une solution à cela au national. Nous serons présents à 3 événements nationaux de l'ANEMF où nous pourrons échanger sur les problèmes éventuels que vous rencontrerez. La tarification Afinéa n'est pas fixe, il y a des statuts particuliers car vous êtes étudiants donc il vous faut vous rapprocher de vos banques locales car elles ont chacune des spécificités et des tarifs propres.

NANTES : On peut avoir des partenariats, à travers ce partenariat avec la BPCE, avec la caisse d'épargne ou pas?

BPCE : Sur le terrain on se fait concurrence et vous signerez au national avec la banque populaire.

NICE : Si on a des problèmes au local, vous avez un poids sur eux?

BPCE : Oui. On veut pousser le partenariat au local mais je ne peux pas vous certifier qu'on sera compétitif tout le temps mais on veut clairement les étudiants en médecine chez nous donc on devrait faire en sorte de les avoir. Vous aurez des interlocuteurs au local mais le comité de pilotage au national servira à ça.

KB : On peut avoir une idée de ce que les associations auraient à gagner à travailler avec vous?

BPCE : On ne peut pas vous garantir les frais bancaires au local mais on va tout faire pour vous aider au local en s'adaptant à vos structures et vos besoins, ce qui suppose clairement des moyens mais je ne peux pas vous les garantir car ça dépendra de vos associations et des banques locales. On peut très bien faire intervenir des professions libérales pour vous accompagner et vous former. On peut vous former à la gestion des associations et au niveau juridique.



ANGERS : C'est volontaire que les PACES ne soient pas dans l'offre?

BPCE : En première année, on s'est dit que le stétho n'était pas utile mais on peut très bien envisager un avantage différent.

ANGERS : La gratuité d'afinéa c'est bloqué à un an?

BPCE : *In fine* la convention est dégressive et ne coûtera pas très cher mais elle ne pourra pas être gratuite, ne soyez pas dans la culture de la gratuité ce n'est pas possible. On veut les meilleures conditions mais on veut être franc et donc on ne va pas vous garantir la gratuité.

TOURS : Vous avez parlé d'autres avantages que financier, est-ce possible d'avoir une plate-forme de paiement en ligne? Pour l'instant ça nous coûterait très cher en frais bancaire, serait-il possible d'intégrer ça dans le partenariat?

BPCE : Le paiement en ligne c'est clairement l'avenir. C'est une très bonne idée, on peut travailler dessus et avoir plus d'info pour pouvoir vous proposer un projet concret.

RENNES : Lors d'une erreur associative qui fait un peu polémique, jusqu'où êtes-vous prêt à nous soutenir?

BPCE : Je ne comprends pas le sens de votre question mais si on est sur une communication où il y a le logo de la BP, ça suppose au préalable un accord pour le support où il y a le logo. Mais il faut savoir que ce n'est pas parce que nos partenaires ne vont pas bien qu'on les lâche, par exemple à l'heure actuelle on est toujours partenaire avec la LMDE alors que tout le monde connaît leur grande difficulté.

POINT COMMUNICATION ET PUBLICATION

COMMUNICATION :

- **FACEBOOK :**

10 784 "j'aime" -> Nous avons très peu progressé en mentions "j'aime". C'est essentiellement dû à notre manque de communication global. Nous affichons une moyenne de 11 000 vues sur les publications. Ce n'est pas très élevé, et sans doute dû à la nouvelle façon d'évaluer les vues par Facebook. Nous pourrions le déterminer que sur le long terme.

- **APO :**

85 000 pages vues sur le dernier mois : On peut constater que quand on ne communique pas, les chiffres baissent.

40 000 sessions ouvertes -> 30 000 abandons (après la consultation d'une seule page) -> C'est un vrai problème qui peut s'expliquer par deux solutions :



- Soit les visiteurs sont intéressés que par une seule page, ils quittent donc le site directement après. L'aspect positif, c'est que nous relayons bien les informations et les visiteurs n'ont pas besoin de chercher. Ils ne découvrent pas non plus le site et n'ont pas besoin de regarder toutes les pages pour comprendre, ce sont des habitués.
- Soit notre site n'est pas adapté au public, il n'est pas attirant ou l'information n'est pas pertinente et les gens s'en vont. (C'est la solution que je privilégie)

Des solutions ?

LIMOGES : Il est nul ce site, il n'est vraiment pas beau, il faut descendre, les articles ne sont pas mis en valeur.

BUREAU : Tous les articles de la LdS sont mis à jour au fait. Je ne sais pas si vous avez vu.

GRENOBLE : La page d'accueil ne donne pas envie d'aller plus loin alors que les onglets sont bien. Tous les articles ne sont pas à jour.

BUREAU : C'est plus compliqué que ça. J'ai remis à jour tous les articles mais étant donné que les articles loi de santé et ECNi ne sont pas dans les actualités, ils ne s'affichent pas sur la première page mais directement dans les onglets. Ainsi les articles qui figurent en première page sont des articles qui sont dans les "actualités" de chaque onglet. Le problème c'est que je n'ai pas d'article "actualité EM" puisque la seule chose dont on parle en EM ce sont les ECNi. Il faudrait sans doute changer la façon d'afficher les articles en première page.

LIMOGES : Trouve une solution pour que ce soit plus clair sur les actualités.

● **RUBRIQUE "SES ASSOCIATIONS"**

Il manque toujours des associations qui n'ont pas rempli leur partie mais il y a du mieux donc continuez comme ça.

Il faut une présentation de l'association, les actions que vous faites, des contacts et le logo de l'association.

Faites-le vraiment.

LYON : Ce n'est pas plus pertinent de trier par nom de villes et pas par association?

BUREAU : C'est beaucoup plus pertinent effectivement c'est juste parce que je n'avais pas assez d'associations qui avaient rempli leur partie. Et ce classement-là permettait de "cacher la misère".

CAEN : Mettre la carte des structures en haut.

BUREAU : Oui pourquoi pas je verrai avec Paul.

LIMOGES : Pour l'extranet, où en est le listing des associations ?



BUREAU : Paul bosse dessus.

- **NL**:

La Newsletter #29 n'est pas sortie : Pas d'articles donc pas de NL.

C'est compliqué pour les VP d'écrire des articles, il y a parfois un manque de temps, parfois un manque d'actualités...

On s'est donc dit : "pourquoi pas faire des NL par thème ?"

Par rapport à la Loi de Santé par exemple. On pense que tous nos articles ne sont pas assez vulgarisés. On s'est donc dit, avec Fantou, de faire un article beaucoup plus simple, incorporé dans la Newsletter, accessible de tous, et qui reprendrait la stratégie de la presse, en étant ultra simpliste quitte à ne pas paraître "expert". Pour que cette démarche soit bien comprise il faut le mettre en rapport avec les articles APO qui sont bien plus complets et par conséquent plus valorisant pour le VP.

- **VIDÉO DE PRÉSENTATION** :

On en avait parlé au WEF de Créteil, je vous avais demandé si vous vouliez des vidéos de présentation de chaque spécialité, assez ludiques, pour découvrir les avantages et les inconvénients du futur métier que l'on souhaite exercer. Le Collège des Internes de Santé Publique (CLISP) m'a donc envoyé une vidéo que je vais vous montrer. Je vais poursuivre mes recherches puisqu'on veut étendre ça aux autres spécialités.

CAEN : On t'avait parlé du "syllabe" qui font des vidéos tu les as contacté ?

BUREAU : Non, à l'époque je m'intéressais surtout aux référentiels du coup ce n'était pas forcément pertinent. Aujourd'hui ça l'est beaucoup plus. Je vais le faire mais je voulais d'abord travailler sur ça pour lancer le projet.

ANGERS : Pour l'instant tu as d'autres spécialités ?

BUREAU : Non pas encore.

LIMOGES : Tu connais la fréquence ?

BUREAU : Déjà une par spécialité, pour l'expliquer et pour attirer les étudiants, après on verra si on en fait plusieurs sur le long terme.

PUBLICATION

- **RÉSEAU SOCIAL** :

Groupe comité de rédaction du Carabook :

Ça avance, le sommaire a été rédigé et le vote se poursuit.

Prochaine étape : le contenu -> Ce travail sera rapide et à cheval avec la partie "prise de contact" puisque nous avons déjà entrepris des modifications en parlant du sommaire.



Il faut donc maintenant contacter les professeurs, leur présenter le projet et entreprendre les démarches. Il faut aussi que les gens réagissent encore plus pour pouvoir avancer dans les plus brefs délais.

J'attends toujours les contacts de tout le monde sur le groupe pour pouvoir créer la mailing et le groupe FB.

- **PARTENARIAT IB2A :**

- **Partenariat CNEC :** Les articles sont (enfin) arrivés jusqu'à la régie publicitaire, je vais donc demander un exemplaire. Nous aurons une première version de la mise en page en début de semaine prochaine. Après validation le référentiel partira à l'impression.
- **Cas clinique :** j'en ai 7 (de Rennes) mais il m'en faut (beaucoup) plus. N'oubliez pas que c'est pour vos étudiants !!

- **GUMC :**

État des lieux :

- Ouverture d'une conversation sur le RS : Je l'ai oubliée mais elle arrive.
- Sondage : Nous avons récupéré vos adresses mail à l'ouverture des comptes, nous pouvons alors diffuser le sondage via ce canal.
- Participation des étudiants pour en faire une application géniale : Il faut absolument que vous motiviez vos étudiants pour répondre à ce sondage, pour à la fois améliorer l'application mais aussi lui rajouter des fonctionnalités. Pour rappel nous avons encore une enveloppe de 8000€ pour les applications.

CAEN : Sur le logiciel de sondage tu peux savoir qui a répondu et les relancer.

BUREAU : Le but ce n'est pas de "fliquer"

Je suis en train de contacter l'APNET (Association Pédagogique Nationale pour l'Enseignement de la Thérapeutique) (ceux qui écrivent le GUMC). Le problème c'est qu'ils sont introuvables, injoignables et que j'ai absolument besoin de les rencontrer pour les mises à jour.

PRESSE

J'ai reçu quelques contacts de quelques villes mais pas assez. Le fichier est fait, il n'attend plus que vous donc continuez à m'envoyer tout ça. Pour information, quand vous m'envoyez des numéros de téléphone, mettez-moi les noms à côté. Ainsi que les informations utiles.



BUDGET COMMUNICATION

● SUPPORT DE COMMUNICATION :

Nous avons tout un panel de possibilités : banderoles, pancartes d'extérieurs, posters, goodies (pour les rendez-vous et pour les étudiants), bâches, stop trottoir....

Pour pouvoir réaliser des photos et des vidéos dignes de ce noms nous avons besoin d'un appareil photo/caméra.

Une multitude de possibilités selon le budget -> faire un gros évènement = communiquer dessus !

Deux raisons : Communication au long terme et JEA.

● LONG TERME :

○ Ce qu'il faut pour l'ANEMF:

- Une meilleure visibilité : C'est la plus grande faille de l'ANEMF, les étudiants ne savent pas qui nous sommes.
- Des supports qui servent dans le temps : Au niveau budget nous ne pouvons pas nous permettre de racheter sans cesse les supports de communication.
- Une vraie politique d'ouverture : on ne vulgarise pas assez pour nos étudiants.

○ Possibilités :

- Vidéo de présentation de l'ANEMF : C'est pour moi le support le plus pertinent, les plus "au goût du jour" pour les étudiants. Mais pour que la vidéo soit la plus efficace possible, il nous faut des professionnels. Et cela a un prix.
- Montrer une grande ANEMF
- Beaux supports, grands et imposants : Si nous voulons montrer une grande ANEMF, il nous faut des supports à la hauteur.

● JEA :

○ Ce qu'il faut pour l'ANEMF :

- Réussir son cinquantenaire.
- Être accessible à la fois pour les étudiants et pour les institutionnels.
- Marquer, être uniformes, cohérents.

○ Possibilités :

- Utiliser des supports cinquantenaires (uniquement)
- utiliser des supports traditionnels (uniquement)
- décorer de façon soft (peu de décoration) / décorer de façon personnalisée (beaucoup et uniformément)



Ces deux communications sont loin d'être indépendante bien au contraire.
Les devis seront présentés au point président.

LIMOGES : Tout le budget du gala, tu le veux entièrement ?

BUREAU : Non la priorité reste que l'évènement puisse avoir lieu. L'aide à Lyon est par conséquent prioritaire. Cependant la communication est un point essentiel de la réussite de l'évènement.

STRASBOURG : Tu as une idée de quand ça pourrait être prêt ?

BUREAU : Je ne sais pas mais dès que j'ai le budget, je ferai les démarches.

KB : Des devis ont été demandé pour la vidéo ?

BUREAU : Non pas encore on va plutôt s'adapter au budget. On peut vraiment tout trouver dans le domaine de la vidéo, donc on attend d'être fixés. On peut se renseigner.

MARSEILLE : Il faut prioriser le basique en communication pour être réutilisé plutôt que pour le cinquantenaire qui ne servira qu'une fois.

GRENOBLE : Pareil il faut limiter les supports qui ne vont servir que 5 jours.

BUREAU : Évidement, on peut trouver des compromis notamment avec les kakémonos, on a trouvé des choses pas très chères, où il suffit de juste changer la feuille.

MARSEILLE : ça dépendra aussi du Budget Prévisionnel communication.

BUREAU : On vous en reparle au point président, on était partis sur 1500€ en BP.

GÉLULE

On ne refera pas une présentation de l'outil aujourd'hui, vous commencez à connaître Gélules. Depuis le lancement, un certain nombre de corpos ont fait le choix d'évaluer les stages grâce à l'outil : l'idée aujourd'hui, c'est de vous présenter un premier bilan des chiffres qu'on peut en tirer.

6 villes utilisent Gélules :

- Brest
- Lyon-Est
- Montpellier
- Nîmes
- Reims
- Nice

Sur un an, on a récupéré un peu plus de 2500 évaluations de stages.



Les résultats par service sont assez nets : sur les 5 derniers, on a 4 spécialités chirurgicales.

Si on s'intéresse à l'organisation des stages :

- On voit que le mi-temps est extrêmement fréquent.
- Le **nombre d'externes par service** est souvent assez élevé : on a plus de 5 externes dans à peu près un tiers des stages !
- Les externes sont en stage 5 demi-journées par semaine, pour une durée qui va de 6 semaines (mi-temps) à 12 semaines (temps plein).
- Le **repos de sécurité** est très souvent respecté : 88% des externes le prennent, 8% ne le prennent jamais et 3,7% ne le prennent pas toujours.
- Le **non-respect du repos de sécurité** est légèrement surévalué : les gardes qui se terminent à minuit sont fréquentes.
- Les externes doivent être encadrés par des CCA et des PH, en théorie. En pratique, en garde comme en stage, ils sont encadrés par les internes.
- Plus de la moitié des services ne proposent pas de **formation théorique**.
- 53% des externes jugent que leur **temps clinique** est suffisant. 15% d'entre eux se plaignent d'un trop-plein d'**administratif**.
- Majoritairement, les externes jugent leur stage réussi. 20% d'entre eux en ressortent insatisfaits.
- 18% des externes ne recommanderait pas le stage ou ils sont passés : c'est un indicateur important.

A terme, on pourra élargir les résultats qu'on extrait : on pourrait pousser au niveau des horaires, faire le lien entre la charge de travail et la note, évaluer le stage de MG, les stages en DFGSM, ... Tout ça est lié au nombre de villes qui participeront à Gélules : plus vous serez nombreux, plus on aura une masse critique intéressante, meilleurs seront les chiffres.

POINT PRÉSIDENT

Pour commencer, est-ce que vous avez des remarques générales ?

BREST : Où on en est avec le rapport Girard ?

BUREAU : Pour recontextualiser, JF Girard avait été chargé par les ministres de travailler sur la licence santé et sur le numerus clausus. L'idée était de mieux comprendre les freins qui empêchent la mise en place d'une telle réforme et de voir comment on pourrait construire des parcours en arborescence, avec une spécialisation progressive, pour sortir de l'architecture en silo qu'on a aujourd'hui.

JF Girard a auditionné une fois les monos de santé et la FAGE. On était censés le revoir, mais on ne l'a jamais revu. Il a remis un pré-rapport assez court, expliquant que l'universitarisation incomplète des formations de santé était un frein majeur, et qu'il fallait



avancer là-dessus. Rétrospectivement, son rapport était assez creux : on a plus eu de nouvelles depuis.

CAEN : D'autres structures ont été reçues à nouveau ?

BUREAU : Non, personne. Depuis que Geneviève Fioraso est partie, la dynamique est cassée à l'ESR. Son rapport était sceptique, il ne proposait pas de solution miracle : en l'état, rien ne bougera sur ce dossier.

AMBIANCE POLITIQUE

- **MESR**

Geneviève Fioraso a quitté son poste le 5 mars dernier, elle a repris sa place à l'Assemblée. Son suppléant, Olivier Véran, n'est plus député depuis début avril. C'est assez délétère pour nous, on avait toujours bien travaillé avec O. Véran, notamment sur le sujet des expérimentations PACES à l'époque de la loi ESR.

Cette démission de Geneviève Fioraso n'est pas anodine : aujourd'hui, il n'y a plus de tête à l'ESR. Najat Vallaud-Belkacem a repris le portefeuille, mais elle se consacre surtout à l'éducation. Les anciens conseillers de Fioraso reconnaissent que NVB n'a pas le temps de se consacrer à ça : il est très probable que personne ne sera nommé, ça évitera que les syndicats du supérieur ait une "tête à abattre". Dis autrement, sans ministre, le sujet "n'existe pas".

- **MASS**

Pendant l'examen de la loi de santé à l'Assemblée, ils ont été très difficilement joignables. On n'a pas pu avancer sur d'autres sujets, étant entendu qu'ils étaient mobilisés à 100% sur le projet de loi.

Aujourd'hui, on entame la sortie de crise. On commence à pouvoir reparler d'autre chose, mais la période loi de santé a fait beaucoup de mal : il est probable qu'il n'y aura pas de nouveau grand temps fort d'ici à 2017 sur le plan de la santé.

Marisol Touraine ne poursuivra sans doute pas au-delà de 2017 sur ce portefeuille : on va donc voir se lancer deux dynamiques parallèles. Celle qui concerne l'action immédiate du ministère, et qui sera fortement réduite. Et celle qui concerne la campagne présidentielle, qui sera sans doute plus importante.

- **GOVERNEMENT**

On doit normalement bientôt revoir Valls, et on sera amenés à croiser les conseillers de François Hollande. La période Loi de Santé a permis d'ouvrir pas mal de portes : il va falloir entretenir ce réseau d'interlocuteurs.

Parallèlement, on ira sans doute voir du côté de l'Outre-Mer pour essayer d'obtenir un soutien concret et permettre à nos associations de s'investir plus fortement à l'ANEMF.



KB : La Grande Conférence de Santé, c'est un tour de passe-passe pour créer le programme de 2017 ?

BUREAU : A la fin de la Conférence Nationale, ils n'auront pas de marge de manœuvre politique pour bouger. Du coup, il faudra attendre 2017 pour voir sortir de grosses réformes, effectivement. L'objectif c'est de faire de l'affichage et de préparer les élections au fond.

- **CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ**

On a renforcé les contacts récemment. On a beaucoup de points d'accord, sur des sujets assez variés : la loi de santé, la réforme 3ème cycle, la mise en place des ECNi (notamment sur l'organisation du jour J dans les universités). C'est un interlocuteur important avec lequel on avance, et qui a l'avantage de fonctionner en totale autonomie de la Conférence des Doyens.

- **CONFÉRENCE DES DOYENS**

Nos relations sont stables depuis le début du mandat : et pour cause, elles n'existent pas. On a des contacts avec la commission pédagogie, à laquelle on est régulièrement invités. Mais on n'a jamais été invités en Conférence des Doyens et on n'a aucun contact avec le bureau. Ce n'est, comme vous vous en doutez, pas faute d'avoir essayé. Le problème vient clairement de la tête de la CDD : comme ils nous empêchent d'accéder aux Doyens, ils font ce qu'ils veulent.

Récemment, la CDD a cosigné une lettre sur le temps de travail des internes pour expliquer qu'il fallait reporter sa mise en œuvre : c'est clairement la première opposition publique du clivage entre les étudiants (pris largement) et la CDD.

Une deuxième lettre concernant la réforme du 3ème cycle est partie, expliquant que la décision des ministres était scandaleuse car basée, je cite, sur les "revendications des syndicats étudiants". L'ANEMF ayant été en première ligne de la négociation, vous comprenez assez bien que cette lettre est une petite déclaration de guerre.

Auparavant, on travaillait très bien avec la CDD. On était rarement d'accord, mais on discutait et on avançait. Aujourd'hui, ce n'est clairement plus le cas : ils travaillent de leur côté, on ne discute pas, et ça pose de gros problèmes. La note éliminatoire à l'ECN est sans doute le plus gros marqueur du malaise... Comme on ne se parle pas, ils portent becs et ongles une proposition qui est absolument inadmissible pour nous, alors même que les alternatives existent.

Il va falloir qu'on avance, et on va avoir besoin de vous pour ça. Il faut que chacun lance un lobbying auprès de son Doyen, pour que tout le monde prenne conscience du niveau



d'embourbement dans lequel on se trouve : à l'heure actuelle, ils ne se rendent pas compte, le bureau de la CDD fait ce qu'il veut.

- **PERSPECTIVES**

Sur la fin d'année, on va intensifier les contacts avec la FHF. Ils sont disponibles et motivés pour travailler avec nous, notamment sur la question du statut de l'externe.

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ANEMF

- **CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROFESSIONS MÉDICALES**

Le CSPM est installé par la loi de santé. Il aura pour mission d'émettre des avis sur les différents projets de texte qui concernent les professions médicales, et notamment sur ce qui nous concerne nous. Par exemple, si le CSPM avait existé, le décret du 24 juin serait passé devant.

Dans sa rédaction actuelle, l'article 48 de la loi de santé pose un gros problème pour notre représentativité. Le fait d'obtenir au moins 10% des voix aux élections du CSPM deviendra désormais le critère d'appréciation des structures représentatives. Or, pour présenter des candidats aux élections, il faut être une structure syndicale : en l'état, on ne pourrait donc même pas se présenter...

CAEN : Quel système d'élections sera choisi ?

BUREAU : A priori, on aurait une élection indirecte par le biais des élus CME. Mais c'est une question qui va être discutée un peu plus tard.

CAEN : Le fait d'ajouter le terme de syndicat dans les statuts n'est pas suffisant ?

BUREAU : A priori, non.

KB : Quel est l'intérêt de créer un syndicat, concrètement ?

BUREAU : Absolument aucun, mis à part le préavis de grève (qui a une valeur très relative) et la possibilité d'avoir des subventions !

BOBIGNY : Au WEF, on avait dit qu'il était possible de créer un syndicat dépendant de l'ANEMF. C'est toujours d'actualité ?

BUREAU : La question de la création des syndicats d'externes a déjà fait grand débat à l'ANEMF, aux JEA 2012. Ce qu'on en retient, c'était une grande crainte de voir les externes s'autonomiser de l'ANEMF. A côté de ça, l'outil pourrait avoir un intérêt, mais il faut pouvoir inventer un modèle qui ne soit ni une coquille vide, ni un danger pour la structure.

BOBIGNY : Le risque si on le fait pas, c'est que d'autres le créent contre nous ?

BUREAU : C'est un risque à terme, mais pour le moment il s'est jamais concrétisé. La question, dans le cadre du CSPM, c'est surtout de savoir si on prend la place ou pas, et si oui comment on s'organise pour rentrer dans le cadre imposé par la loi !



CAEN : Du coup, ça nous permettrait de lancer un préavis de grève et d'avoir des financements ? Le risque, c'est de nous enfermer là-dedans et de perdre tout un tas de financements qu'on a justement parce qu'on n'est pas ultra-syndicaux !

BUREAU : Clairement, le préavis est une fausse question. Si l'ANEMF décide de faire grève, personne n'ira nous titiller sur le fait qu'on n'a légalement pas le droit de déposer un préavis. Le seul intérêt du préavis, c'est de pouvoir compter les grévistes sous sa bannière, les gens peuvent se mettre en grève sans. Sur le plan politique, on n'a pas besoin d'un syndicat : la question est purement technique.

LIMOGES : A la fin du groupe de travail du WEF, on avait soulevé le problème de la gouvernance du syndicat d'externes : il faut forcément que ça soit des externes !

BUREAU : Une fois qu'on a posé le contexte, il y a effectivement un certain nombre de problèmes d'ordre technique. On pourra réfléchir plus concrètement aux JEA, mais il faut avoir en tête qu'on sera peut-être en situation de ne pas avoir le choix ! On peut commencer un travail technique au niveau du bureau pour alimenter la discussion de juillet.

CAEN : Pourquoi ne pas faire une liste commune avec les syndicats d'internes ?

BUREAU : C'est risqué, ça veut dire qu'ils tiennent notre liste ! Si on tombe sur un président un peu fourbe, on risque de se faire avaler par les syndicats d'internes. On prend aussi le risque qu'ils récupèrent l'affaire politiquement, en faisant passer le message qu'ils nous tiennent. De toute façon, on va poursuivre le lobbying avec le MASS sur le sujet, ils ont bien conscience du problème, mais ils sont un peu coincés par les règles classiques de représentativité.

- **CNEMMOP**

La CNEMMOP sera la nouvelle instance de dialogue commune MASS/MESR sur le sujet des formations de santé. Elle remplacera la CPNES, qui s'est autodétruite en juillet dernier.

Les travaux de la CNEMMOP seront pilotés par un bureau, qui constituera le cœur de la gouvernance. En l'état, on a un problème assez clair sur la composition retenue :

- 2 étudiants + 2 internes
- Les 4 filières de santé doivent être représentées.

En tablant sur le fait que les sages-femmes n'ont pas d'internat, il ne restera donc qu'un seul siège pour les étudiants. Au niveau des internes, on ne se passera pas d'une représentation de l'ISNI ou de l'ISNAR-IMG : ça ne nous permettra pas de siéger au bureau.

Il existera bien une possibilité de suppléance, mais uniquement au sein de la même organisation : on ne pourra donc pas assister aux séances à la place d'un interne. C'est un vrai problème, mais on n'est pas loin d'avoir épuisé tous nos recours sur ce sujet. On va poursuivre le lobbying jusqu'au bout, mais la composition du bureau risque de ne pas évoluer.



● **CONFÉRENCE NATIONALE DE SANTÉ**

La conférence va être officiellement lancée très prochainement. Comme je vous l'expliquais au WEF, 5 rapporteurs seront nommés aux côtés d'Anne-Marie Brocas et de Lionel Collet. Parmi eux, le Gouvernement souhaite voir un jeune : les discussions sont toujours en cours.

Chaque syndicat a proposé un nom :

- **ISNI** : Etienne Pot (porte-parole d'Emanuel Loeb, l'ancien président de l'ISNI)
- **ISNAR-IMG** : Emmanuel Bagourd (ancien président de l'ISNAR).
- **ISNCCA** : pas de proposition, mais ils ne sont pas défavorables à une nomination issue de l'ANEMF.
- **RéaGJIR** : Sylvain Duriez (MG dans le Nord, il a travaillé à l'ARS pendant 2 ans et exerce maintenant en MSP).
- **SNJMG** : Paul Frappé (membre du Collège de Médecine Générale).

A ce stade, aucun consensus n'a émergé. Pour nous, il serait assez simple de proposer un nom et de réunir tout le monde autour de nous. Le seul problème, c'est qu'on n'a absolument personne... On a sondé quelques anciens de l'ANEMF, mais ils n'étaient pas prêts à s'engager.

Le profil est assez particulier : il faut quelqu'un qui soit compétent sur les sujets liés à la politique de santé, qui soit suffisamment consensuel pour être accepté par tous, et qui malgré tout garde un ancrage assez fort à l'ANEMF. En l'état, ça n'existe pas !

La situation est simple : dans les prochains jours, la nomination va être entérinée. Si on ne trouve personne d'ici là, le poste nous échappera. N'hésitez pas à nous dire très rapidement si vous avez dans vos facs quelqu'un qui aurait le profil pour faire ça !

ENTRÉE DANS LES EM

(Numerus Clausus) Une note technique est en cours de rédaction à la C2S, l'objectif étant de proposer une analyse assez complète de l'outil NC.

L'approche est assez classique, dans la lignée de ce qui a pu être fait l'année dernière : le NC est jugé responsable d'une sélection sociale injuste. La note insiste sur l'évolution des pratiques médicales, qui vont engendrer des changements profonds dans les besoins en professionnels de santé et dans la façon dont ils pourront être anticipés.

Cette note a été rédigée par les personnalités qualifiées de la C2S, en l'occurrence Marianne FADDOUL et Maxime PARETTE. A ce stade, elle est encore très superficielle, et elle évoluera sans doute avant d'être définitivement entérinée.



Sur le plan politique, le *numerus clausus* est un symbole gênant, surtout pour un gouvernement qui fait de l'égalité des chances l'un de ses chevaux de bataille. C'est assez net sur les enquêtes : entre la PACES et la DFGSM 2, le pourcentage d'étudiants issus de familles CSP+ augmente fortement, *a contrario* de ceux qui sont issus de familles modestes et qui plus souvent tendance à échouer en PACES.

Au-delà du symbole (dont on peut discuter), le problème réel du *numerus clausus* tient à sa gouvernance : tout le monde est d'accord là-dessus. Le travail de fond abattu par l'ONDPS pour produire des chiffres en adéquation avec les besoins et les capacités de formation du terrain est souvent réduit à néant par des arrangements de dernière minute avec les cabinets ministériels... Techniquement, on ne pourra jamais atteindre un niveau d'adéquation parfait : mais il existe une marge certaine pour améliorer la capacité prédictive du NC !

Le problème actuel, c'est qu'on focalise le travail sur le *numerus clausus*. Or, on laisse de côté tout le reste : on ne parle pas d'organisation pédagogique de la PACES, des parcours de professionnalisation en santé, des modalités d'insertion professionnelle, ... C'est sur ces sujets qu'on aura des débats difficiles, et c'est par eux qu'on avancera sur une position politiquement censée. En l'état, on fait de l'affichage : c'est sans doute intéressant pour communiquer, mais ça ne fera émerger aucune réforme intéressante.

Il faut avoir un vrai débat sur le sujet du *numerus clausus*. Je vous propose qu'on fasse une note technique de notre côté sur ces problématiques de gouvernance. Elles sont centrales, et beaucoup plus porteuses que notre approche actuelle du sujet. Surtout, elles ont des conséquences directes pour les étudiants qu'on représente !

CAEN : Tu veux rajouter quoi par rapport à la note de l'année dernière exactement ?

BUREAU : J'aimerais qu'on se recentre sur la question de la gouvernance !

CAEN : Je ne vois pas trop ce que ça apporte...

BUREAU : Si demain le NC est amené à évoluer, on saura comment il est construit et on pourra faire des propositions un peu concrètes ! Malgré les discours, aucun politique censé ne s'aventurera à faire tomber le NC, sauf à avoir une piste d'atterrissage très bien construite (en l'occurrence une régulation à l'ECN ou une architecture de formation type licence santé).

FORMATION HOSPITALIÈRE

- **GUIDE DE LA PROTECTION SOCIALE**

La rédaction est quasiment terminée, et le guide sortira avant les JEA.

Le point majeur qu'il faut retenir, sans doute le plus prometteur pour l'avenir, c'est la possibilité pour les externes de consulter les services de médecine du travail. C'est



intéressant parce que ça veut dire qu'à terme, on pourra installer un référent sur la question des risques psychosociaux.

CAEN : Mais c'est déjà fait !

BUREAU : Dans quelles villes ?

CAEN : A Caen et à Rouen. Normalement, on a une visite à l'embauche !

BUREAU : L'intérêt, c'est plutôt d'avoir un suivi annuel en fait. C'est de cette façon-là qu'on peut juger de l'impact de l'externat sur le bien-être des étudiants...

- **ENQUÊTE CHU HORS-LA-LOI**

Elle est finalisée, et elle va être diffusée. On vous tiendra au courant.

Je ne manquerai pas de préciser, en lien avec le point précédent, que tout le travail qu'on va faire là sera long et fastidieux. Par rapport à ce que Gélules propose, on arrivera à un résultat à peu près similaire en fait. Le problème est simple : Gélules n'est pas utilisé par suffisamment de villes. Si c'était le cas, on aurait la possibilité de sortir des enquêtes comme celles-là tous les 3 mois, sans rien faire...

- **INSPECTION IGAS/IGAENR**

C'est un engagement pris par Marisol Touraine il y a maintenant un peu plus d'un mois. L'enjeu est de pouvoir lancer un état des lieux de la formation à l'hôpital et de la réalité des capacités de formation.

On est en discussion avec les cabinets pour définir une feuille de route, l'idée étant que la lettre soit envoyée avant l'été. Ça impliquera, éventuellement, que les Inspections visiteront des CHU : il faudra donc aller les voir au local et leur faire passer les messages ! Il faudra organiser un suivi rigoureux pour que ce rapport aille dans le bon sens, c'est fondamental pour la suite.

INDÉPENDANCE

Les laboratoires sont investis à différents niveaux de notre formation, notamment par les liens que les enseignants peuvent avoir avec eux.

Comme David vous l'a déjà expliqué, on travaille sur ce sujet avec le Formindep et Prescrire.

Le Formindep regroupe des patients, des médecins, des soignants et se donne pour mission de faire progresser l'indépendance dans le milieu de la santé. Ils ont déjà eu l'occasion de dénoncer un certain nombre de situations assez scandaleuses. On a beaucoup échangé avec eux, notamment pour bien cerner le sujet.



Aujourd'hui, la question est simple : comment on peut travailler avec eux ?

- Ils ont de l'information qu'on peut diffuser (notamment un petit guide tiré du manuel de l'OMS).
- Ils vont mettre en place une étude complète sur le modèle de celle réalisée aux Etats-Unis, afin de voir comment les lobbys pharmaceutiques influencent concrètement le monde de la santé. Elle sera lancée à la rentrée et soutenue par Prescrire.

Cette enquête, ce n'est pas un projet de l'ANEMF. David est présent à Paris ce week-end dans le cadre d'un groupe de travail organisé par le Formindep. La question est simple : est-ce qu'on souhaite appuyer cette enquête ?

NICE : C'est bien de sensibiliser les étudiants.

NANTES : Au FMS, on a un gars qui est venu nous démarcher sur le petit livret. Je leur ai proposé de faire quelque chose là-dessus, mais ça n'a pas beaucoup attiré les étudiants...

BUREAU : C'est sûr qu'il va falloir rendre ça plus sexy ! Leur communication n'est pas très lisible et attractive pour des étudiants ! Il faut que nos associations le porte à leur façon.

CINQUANTAIRE

Une intervention de Marisol Touraine est prévue, sauf changement de dernière minute. On attend une confirmation officielle, mais ça devrait être bon.

On fera intervenir les syndicats professionnels et les structures jeunes sur un certain nombre de tables rondes. Au niveau des jeunes, l'idée étant de voir comment on pourra travailler mieux ensemble, pour éviter de diluer nos forces déjà maigres par des messages politiques trop souvent contradictoires !

En prévision de tout ça, je ne saurai que trop vous rappeler qu'on va avoir un moment de visibilité assez important. Dans ce cadre-là, j'espère que chaque association du réseau saura être irréprochable dans sa communication : il faut qu'on se montre sous un jour favorable !

POINTS DIVERS

- **RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE DES TUTORATS**

On va normalement recevoir une lettre de soutien de Najat Vallaud-Belkacem, qui permettra à vos tutorats d'apporter un gage de sérieux aux PACES. En parallèle, il sera sans doute possible d'organiser un déplacement à la rentrée 2016, pour qu'elle vienne visiter un évènement de rentrée de tutorat.



- **INTÉGRATION DU CCC COMME PRÉREQUIS POUR LES ECN**

L'idée commence à faire son chemin, notamment chez les Doyens. On va écrire un arrêté factice pour pouvoir entamer des discussions techniques avec le ministère.

- **RÉMUNÉRATION DES GARDES**

Les négociations avancent. On aura des annonces avant la fin du mandat, à priori.

POINT PART : CMV

Je m'appelle Nordine Oughane pour ceux qui ne me connaissent pas et je suis le responsable partenariat chez CMV médiforce. CMV est la filiale santé de BNP Paribas. Le partenariat avec l'ANEMF est un de nos partenariats historiques qui va fêter ses dix ans et ça va faire 4 ans que je m'en occupe.

Les avantages d'être en partenariat avec BNP/CMV sont:

- les RIB invariants quelques soient les agences où vous domiciliez votre compte BNP vous gardez le même RIB.
- l'accompagnement dans les différents événements de l'ANEMF (WEP+++)
- l'aide aux assos locales qui à partir de maintenant sera modifié avec une place plus importante du réseau CMV afin d'accélérer le règlement des différents problèmes.

Aujourd'hui, on a des conventions tripartites avec la BNP. BNP et CMV donne une aide budgétaire fixe puis en fonction du nombre de compte ouvert, donne financement en plus. J'aimerais diminuer la participation par palier de CMV dans les contrats au profit de la participation fixe. Il y a aussi souvent un turn-over entre vos interlocuteurs BNP.

Aujourd'hui, on veut que les associations n'aient qu'un point d'entrée dans le partenariat par CMV dont le turn-over est moins important qui organisera ensuite les relations avec BNP; pour cela, il faudra passer par moi avant de communiquer directement avec les agences BNP.

J'ai voulu vous présenter en toute transparence un petit point budgétaire de notre partenariat au national et au local.

Convention nationale : 38k€

WEP 2 000

WESS 1 000

Participation sportive et culturel : 9 000

TOTAL : 50 000



Local :

CMV 78 000

BNP 160 000

+ impression et goodies

TOTAL : 238 000

TOTAUX N+L : 288.000€

Pour 2015, la convention nationale n'a pas de budget extensible. Cependant, on préfère que vous soyez avec nous, avec assez d'ancienneté donc on veut ajouter une rallonge budgétaire de 10k€ pour cette année (2015). Nous augmenterons ensuite directement la subvention nationale pour 2016.

Questions :

CAEN : Par rapport à la nouvelle organisation au local : il n'y a pas d'agence CMV à Caen, comment on fait ?

CMV : C'est le collègue qui se déplacera, pour parler avec vous. J'aimerais que tout passe par moi pour pouvoir suivre. Il suffit que vous me mettiez en copie de vos mails.

CAEN : Les 9000€ de budget sport c'est quoi ?

CMV : C'est le CRIT entre autre, plus course, etc...

BREST : Qu'est-ce que ça change au niveau local si l'ANEMF change de banque?

CMV : Pas de conséquences pour l'association local, cependant, si il y a une attaque de la concurrence au local, ça risque d'être plus difficile pour débloquer de l'argent.

ANGERS : Est-il possible d'avoir un TPE moins cher ?

CMV : Toutes les assos n'utilisent pas les mêmes services, si c'est ponctuel, gratuit, si c'est fréquent, on peut s'arranger.

BOBIGNY : C'est dommage que vous ne veniez que maintenant. On a eu beaucoup de problème, de perte de part...

CMV : Peut-être que c'est parce que je ne me suis pas assez manifesté mais j'étais là, et je ne comprends pas ta réaction. Je suis présent, partout, à toutes les manifestations nationales. Mais je note. J'ai dû faire des choix dans mes différentes participations aux congrès des fédérations santé, je suis le seul responsable national pour CMV et BNP, je travaille 24 WE sur 52, 55 000 km/an, et je ne peux pas être partout.

BOBIGNY : L. Salomez (correspondant local) ne nous répond jamais, et on est dans une impasse au niveau de CMV au local

CMV : Vous auriez dû passer par moi.



KB : Quand tu vas partir il va se passer quoi? On va devoir tout reprendre avec le nouveau?

CMV : Non, je vais rester 2mois avec mon successeur pour le former comme ça s'était passé pour moi.

POINT BUDGET COMMUNICATION

En gros il faudrait : 3 types de stickers, des bloc-notes (goodies pour le BN pour avoir une visibilité pendant

les rdv), les triptyques pour présenter rapidement l'ANEMF, un stand parapluie (structure métallique pour habiller une scène), kakémono roll up, panneaux rigides publicitaire (pour vous montrer qu'on est pas obligé de prendre des posters), une caméra et les archives.

GRENOBLE : Personne n'a un appareil photo dans le bureau ?

BUREAU : Non, c'est fragile et du coup les gens ne sont pas chauds pour l'amener en congrès. Au moins on a un appareil qui reste à l'ANEMF on garde les photos.

MARSEILLE : Il y a moins cher que le reflex.

BUREAU : Le but ce n'est pas d'avoir un reflex mais d'avoir quelque chose qui peut faire des retransmissions de table ronde donc il faut de la HD.

KB : Ca durerait combien de temps ce matériel ?

BUREAU : Pour les stickers ça peut durer longtemps, tout le reste c'est du très long terme. Enfin dans la mesure où on en prend soin.

CAEN : Si c'est du très long terme je trouve les brochures stupides, il vaut mieux en faire des plus petites quantités réactualisées chaque année.

MARSEILLE : On peut échelonner sur plusieurs années, ce n'est pas juste pour les JEA.

BUREAU : Je suis d'accord faut séparer les JEA du long terme mais on peut facilement s'imaginer qu'on prend 2 kakémonos pour les JEA et 4 pour le long terme. Ça fait 6 à acheter en même temps quand même.

PD : Ça sert à rien de prendre 6 kakémonos pour les JEA on prend ce qu'il faut pour les JEA et on ajoutera au fur et à mesure.

Pour les JEA il faudra les kakémonos et stand parapluie, banderole et poster sont prioritaires surtout pour les projets le reste c'est du renouvellement de stock et pas forcément pour les JEA.

MARSEILLE : On peut mettre une partie dans la com pour le cinquantenaire et après on fera petit à petit.



BUREAU : Oui je suis d'accord. Le but de cette présentation n'est pas de vous montrer mon ticket de caisse mais plutôt le catalogue du magasin, à savoir tout ce qu'on peut acheter et qui pourrait être utile pour l'ANEMF. A vous de proposer un budget après.

POINT PROBLÉMATIQUES PROFESSIONNELLES :

3° CYCLE

Pour rappel, nous avons beaucoup de réserves sur la phase de mise en responsabilité car l'utilisation de l'interne pour faire le travail du médecin avec une paye d'interne était l'un des risques présentés par la réforme.

Le rapport IGAS/IGAENER devait nous apporter des réponses et a été publié la semaine dernière.

Il fait des recommandations, la seule chose intéressante pour nous c'est qu'ils émettent des doutes sur la phase de mise en responsabilité, vu la complexité du suivis qu'il faudrait mettre en place pour ne pas que les internes soient exploités.

Au niveau des dates de mise en place de la réforme, il y a toujours des personnes au ministère qui veulent que la réforme se mette en place pour la rentrée 2016 mais sinon tout le reste (structure jeune +++) sont très opposés. La phase de mise en responsabilité s'est vu mettre hors réforme dans une lettre des deux ministres à destination des organisations jeunes. Il est donc peu probable que la réforme soit totalement construite rapidement.

Point sur le positionnement de l'ANEMF : nous avons eu dernièrement, l'audition des potentiels DES ou FST à créer. Pour moi c'était un peu compliqué d'avoir une position claire dessus. On va faire un petit sondage là-dessus pour avoir au moins une idée de la position des étudiants pour ne pas créer quelque chose que les étudiants ne veulent pas, ceci pourrait desservir la spécialité elle-même.

LDS

La loi a été votée à l'Assemblée Nationale. Touraine fait pas mal de plateau-télé pour mettre en valeur sa loi sur les mesures qui ne font pas polémique. J'ai essayé d'être exhaustif sur APO allez voir ce que ça donne et n'hésitez pas à me dire s'il manque quelque-chose.

Actions de l'ANEMF :

- tiers payant : l'ambiance politique n'est pas très à l'aise pour avancer sur ce point. Ça va être compliqué de revenir sur cette mesure-là. On va être très attentif à ce qu'il n'y ait aucun amendement qui mette en avant les mutuelles.



- sur les différents amendements :
 - bureau à l'installation repris par certains députés mais pas par le gouvernement. C'est déjà un bon point.
 - lien entre les communautés professionnelles et universités : on avait voté ça à Rouen. Ce conventionnement permettrait d'avoir plus de terrains de stage et leurs permettrait d'avoir accès à la recherche et à l'enseignement et ça n'engage personne. J'ai des rendez-vous sur cette thématique-là prochainement.
 - transfert de compétences : on porte la logique mais c'est compliqué de modifier l'article. On va essayer de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de cacophonie la dessus pour faire en sorte que le transfert de compétence se passe bien.
 - Prévention des assos de santé : on en avait parlé à Grenoble, je ne pense pas faire avancer grand-chose.
 - Pacte territoire-santé : ajouté dans la loi, c'est normal, c'est plus simple de le mettre ici que dans le PLFSS.

Maintenant, on se focalise sur le Sénat. La majorité étant à l'opposition, l'UMP tentera des modifications, nous pourrons donc en profiter.

BREST : Ca dit quoi l'amendement pour le don du sang homosexuel?

BUREAU : Ce n'est pas compliqué, en l'état ça ne va rien changer. C'est juste pour inscrire dans la loi que l'EFS n'a pas le droit de discriminer les donneurs sur l'orientation sexuelle mais ils pourront le faire sur les pratiques sexuelles à risque. Du coup l'EFS va devoir revoir ses critères d'admission et leur brochure. D'après ce qui se dit, il ne faudra pas avoir eu de rapport à risque depuis un an pour pouvoir donner son sang.

GRANDE CONFÉRENCE DE SANTÉ

Nous avons eu rendez-vous avec Lionel Collet (conseil d'Etat), et Anne-Marie Brocas (présidente du HCAAM).

Ça sera sûrement en décembre ils nommeront 5 rapporteurs.

Les thèmes abordés :

- Avenir des métiers médicaux et paramédicaux (formation initiale/continue - compétence - contenu des métiers)
- Avenir de l'exercice libéral et hospitalier
- Mode d'installation et organisation (coopération interprofessionnelle et territoriale et conséquence sur le mode de rémunération)

5 rapporteurs vont être nommés (médecin libéral, praticien hospitalier, jeune médecin, usager et un paramédical) avec chacun un thème à gérer. Le jeune médecin parlera de



formation. Le rapporteur fera une feuille de route, puis organisera des auditions qui donneront des conclusions. Puis les rapporteurs rédigent des rapports qui seront présentés lors de la grande conférence de santé.

En fouillant dans les archives on s'est rendu compte que ça s'est déjà produit plusieurs fois et c'est toujours les mêmes positions qui ressortent de ces événements.

CAEN : les autres professions médicales ont pas râlé qu'il y ait 3 médecins et 1 paramed?

BUREAU : On l'a dit au ministère et puis voilà... Mais ils sont quand même intégrés.

Il serait bien qu'on fasse un état des lieux sur vos capacités de formation en stage en remontant jusqu'à 5ans pour avoir le nombre de postes par stage et les effectifs des étudiants. C'est possible pour vous?

RÉFORME TERRITORIALE: ARS

Nouvelles régions donc nouvelles ARS ! Il y a 7 ARS qui vont être redessinées.

Il va falloir réfléchir car vous allez changer d'interlocuteur et donc savoir comment chaque association s'organise.

Comment cela va se passer : les ARS vont fusionner, celles qui ne sont pas retenues pour être la grosse ARS centrale risquent de devenir des délégations territoriales. Ce qu'il reste à cadrer c'est quelle liberté elles auront? Du coup les référents installation risquent de bouger!

Nous allons demander que les référents d'installation ne soient pas tous dans la grosse ARS mais il faut aussi que vous commenciez à parler de ça auprès de vos ARS.

J'ai besoin de retours du terrain car les décisions vont dépendre des recommandations que vont faire les directeurs préfigureurs des nouvelles agences.

Ils vont aussi revoir l'organisation du conseil d'ARS : ça serait bien que vous vous renseigniez sur qui va être renommé. Une fenêtre s'ouvre sur la potentielle nomination d'étudiants au sein des conseils.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

RAPPORT FINAL DU CS

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR SÉBASTIEN FOUCHER

Sébastien Foucher
Président

Rose Grabit
Secrétaire Générale